

Monitoring des médecins actifs en milieu hospitalier

Données 2007

Introduction

Le présent document contient les résultats du monitoring des médecins actifs en milieu hospitalier en Suisse pour l'année 2007 et en partie pour les années 2005 et 2006. Les données présentées dans les graphiques sont disponibles dans un fichier Excel séparé ([Données des graphiques](#)). Les indicateurs sont présentés de façon provisoire dans ce document au format PDF. Ils seront ensuite présentés selon le nouveau modèle des indicateurs pour le CMS (Content management system). Les trois indicateurs ci-dessous sont ajoutés au domaine «Les ressources du système de santé et leur utilisation» du monitoring de la santé de l'Obsan.

- Le volume global, l'âge et le sexe des médecins hospitaliers
- La nationalité et le pays d'obtention du diplôme des médecins hospitaliers
- Le titre FMH et les spécialités des médecins hospitaliers

Les résultats pour chacun des indicateurs sont présentés sous forme de tableaux et de graphiques.

Titre de l'indicateur	Contenu	Source	Type d'hôpital	Canton	Suisse
a) Volume global, l'âge et le sexe des médecins hospitaliers	Volume global	OFS	Tab. 1	Tab. 2	Tab. 2
	Part de femmes/hommes	OFS	Fig. 1	Fig. 2	Fig. 2
	Âge (classes d'âge)	FMH	×	Fig. 4	Fig. 3
b) La nationalité et le pays d'obtention du diplôme des médecins hospitaliers	Nationalité	OFS	Fig. 5	Fig. 6	Fig. 6
	Pays d'obtention du diplôme	FMH	×	Fig. 8	Fig. 7
c) Le titre FMH: les spécialités des médecins hospitaliers	Spécialités (dernier titre obtenu)	FMH	×	×	Fig. 9
	Pyramide des âges par catégorie de spécialités	FMH	×	×	Fig. 10-15
	Nombre moyen de titres (selon le 1 ^{er} titre obtenu)	FMH	×	×	Tab. 3

× Pas de résultats



Le volume global, l'âge et le sexe des médecins hospitaliers

Introduction

En 2007, l'Observatoire suisse de la santé (Obsan), en collaboration avec la fédération suisse des médecins (FMH), a analysé les données disponibles pour le domaine intra-muros et estimé l'effectif des médecins hospitaliers en Suisse [1]. Le travail consistait à décrire l'effectif des médecins actifs dans les milieux hospitaliers en fonction de leur âge, sexe, nationalité et spécialité. Cette étude a permis de combler une lacune, car peu d'information était disponible dans ce domaine.

Cet indicateur élaboré en collaboration avec la FMH estime et décrit l'effectif des médecins actifs dans les milieux hospitaliers selon la même approche et en permet le suivi régulier. La précision de l'estimation de l'effectif varie selon la qualité des données sur le personnel de santé transmises à l'Office fédéral de la statistique par les hôpitaux et peuvent conduire à des variations inattendues d'une année à l'autre.

[1] Jaccard Ruedin H., Roth M., Kraft E., Hersperger M. (2007). Analyse de l'effectif des médecins hospitaliers en Suisse en 2005, Observatoire suisse de la santé, Publication Web, Neuchâtel, 2007. <http://www.obsan.admin.ch/bfs/obsan/fr/index/05/publikationsdatenbank.html?publicationID=2947>

Tableau 1: Estimation du nombre de médecins hospitaliers selon le type d'établissement

Type d'établissement	2005	2006	2007	Evolution 2006-2007 (en %)
Universitaire	5'286	5'217	5'136	-1.6
Prise en charge centrale	4'907	5'352	5'795	8.3
Soins de base	3'963	3'836	3'677	-4.1
Cliniques psychiatriques	1'806	1'919	2'088	8.8
Réadaptation	491	533	578	8.4
Cliniques spécialisées	1'072	1'669	1'657	-0.7
CH	17'524	18'525	18'930	2.2

Source : OFS, Statistique administrative des hôpitaux, 2005, 2006, 2007. Estimations Obsan

En l'espace d'une année, l'effectif des médecins hospitaliers s'est accru d'environ 2% ce qui représente 405 médecins de plus qu'en 2006. Les hôpitaux universitaires voient leurs effectifs diminuer d'environ 1.6%. Ces derniers emploient environ 27% des médecins hospitaliers. Les cliniques spécialisées et les soins de base voient également leurs effectifs diminuer par rapport à l'année précédente, au profit des hôpitaux avec prise en charge centralisée (+8%), des cliniques psychiatriques (+9%) et des cliniques de réadaptation (+8%).

Tableau 2: Estimation du nombre de médecins hospitaliers selon le canton d'établissement de l'hôpital

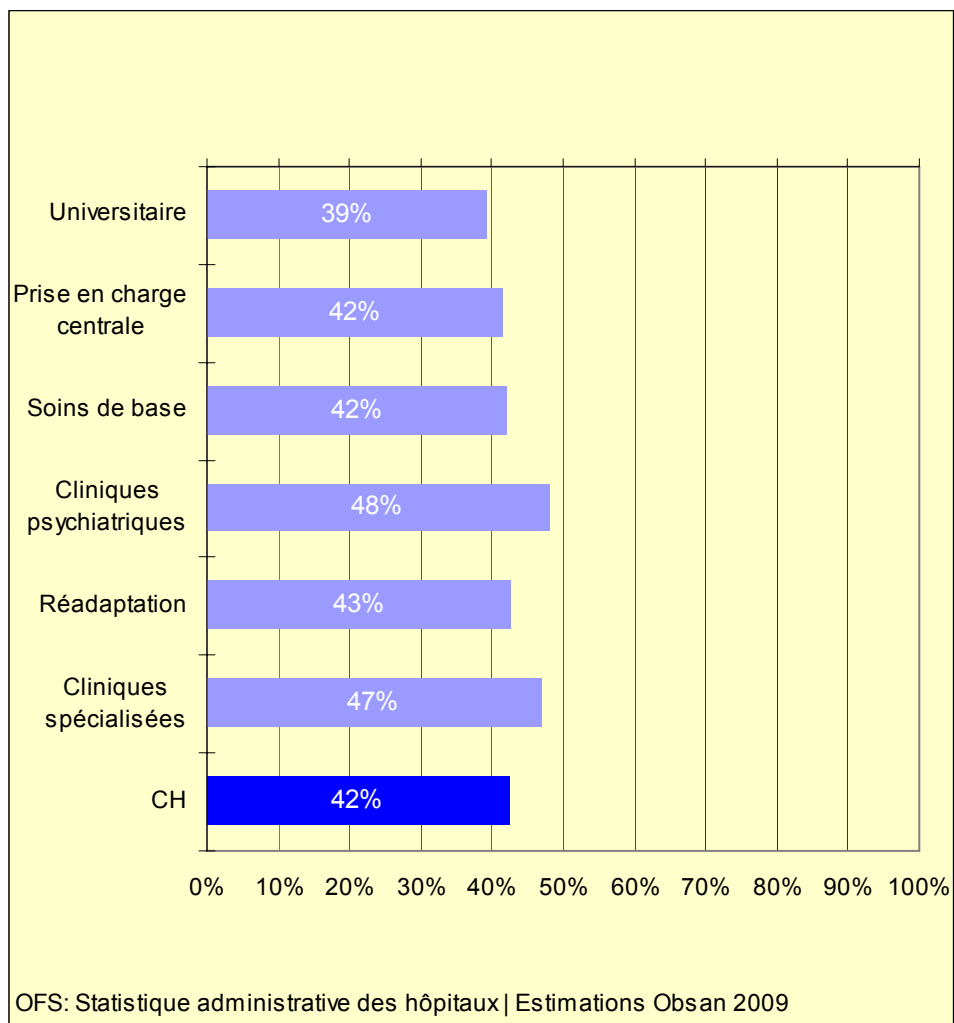
Canton	2005	2006	2007	Evolution 2006-2007 (en %)
AG	914	955	1'029	7.7
Appenzell	102	102	104	2.0
BE	2'281	2'397	2'469	3.0
BL	551	572	567	-0.9
BS	1'270	1'212	1'189	-1.9
FR	324	399	405	1.5
GE	1'745	1'807	1'750	-3.2
GR	468	490	496	1.2
JU	105	102	96	-5.9
LU	601	692	769	11.1
NE	362	404	371	-8.2
SG	937	1'028	1'053	2.4
SH	128	129	125	-3.1
SO	380	391	381	-2.6
SZ	108	119	129	8.4
TG	608	627	682	8.8
TI	721	754	815	8.1
VD	1'982	2'050	2'120	3.4
VS	548	630	683	8.4
ZG	106	113	127	12.4
ZH	3'103	3'396	3'395	0.0
Suisse centrale	180	159	176	10.7
CH	17'524	18'525	18'930	2.2

Appenzell=AI+AR, Suisse centrale=GL, OW, NW, UR.

Source : OFS, Statistique administrative des hôpitaux, 2005, 2006, 2007. Estimations Obsan 2009.

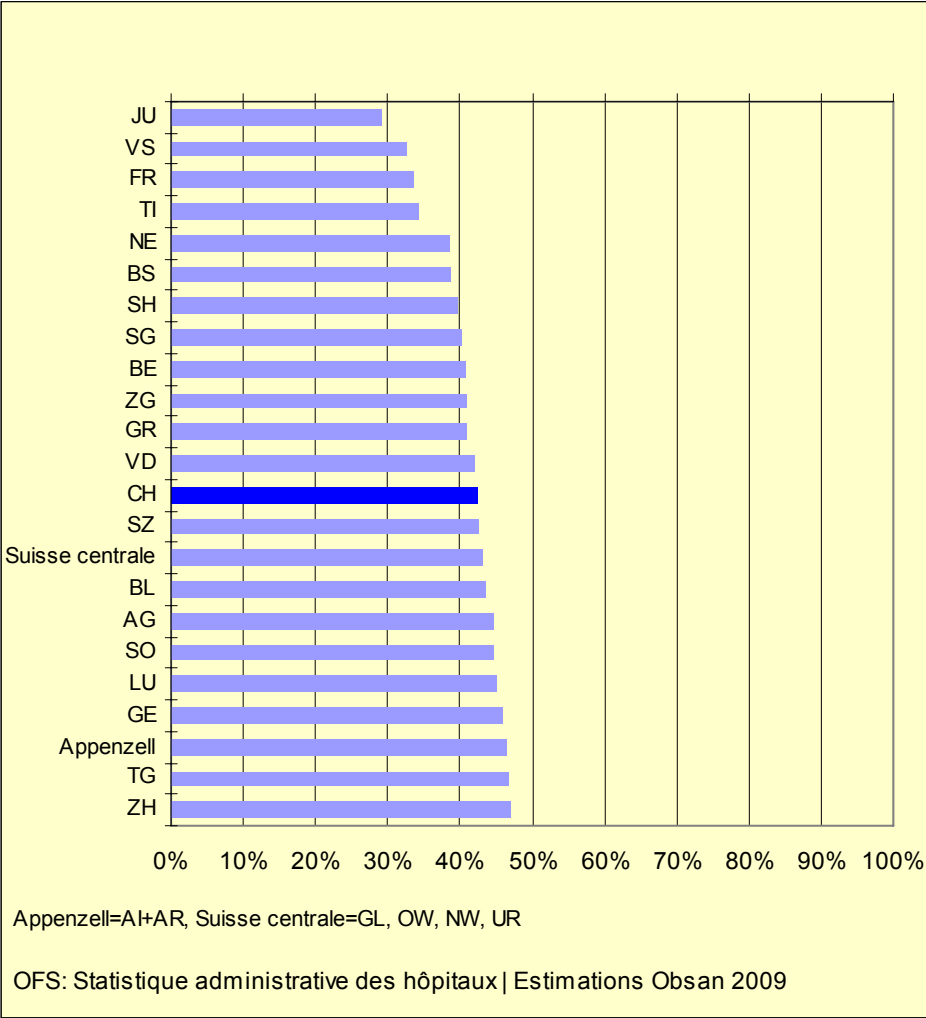
Le volume global de médecins hospitaliers s'est accru d'environ 2% entre 2006 et 2007, soit une augmentation d'environ 405 médecins. La moitié des cantons voient leurs effectifs augmenter, parfois dans des proportions importantes à l'exemple des cantons de ZG (+12%), LU (+11%) et les cantons de Suisse centrale (+11%). Environ 58% des médecins hospitaliers exercent dans un canton avec un hôpital universitaire (BE, BS, GE, VD, ZH).

Figure 1: Part de femmes selon le type d'établissement



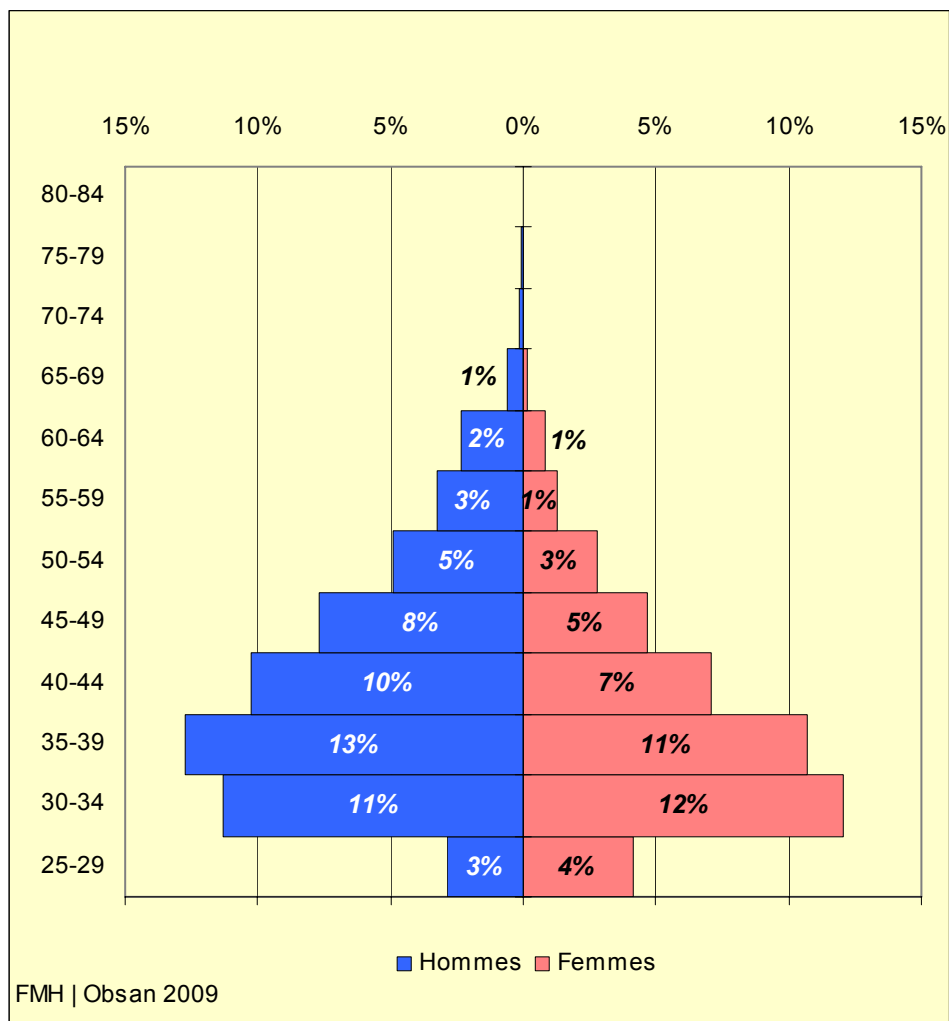
La proportion de femmes varie peu selon le type d'établissement. Elle est plus importante dans les cliniques psychiatriques (48%) et les cliniques spécialisées (47%) et plus faible dans les hôpitaux universitaires (39%), les hôpitaux avec prise en charge centrale (42%) et de soins de base (42%). En 2007, la proportion de femmes dans les hôpitaux suisses était d'environ 42%, soit environ 1% de plus que l'année précédente. La proportion de femmes a tendance à augmenter par rapport à l'année précédente dans tous les types d'établissements à l'exception des hôpitaux universitaires.

Figure 2: Part de femmes selon le canton d'établissement de l'hôpital



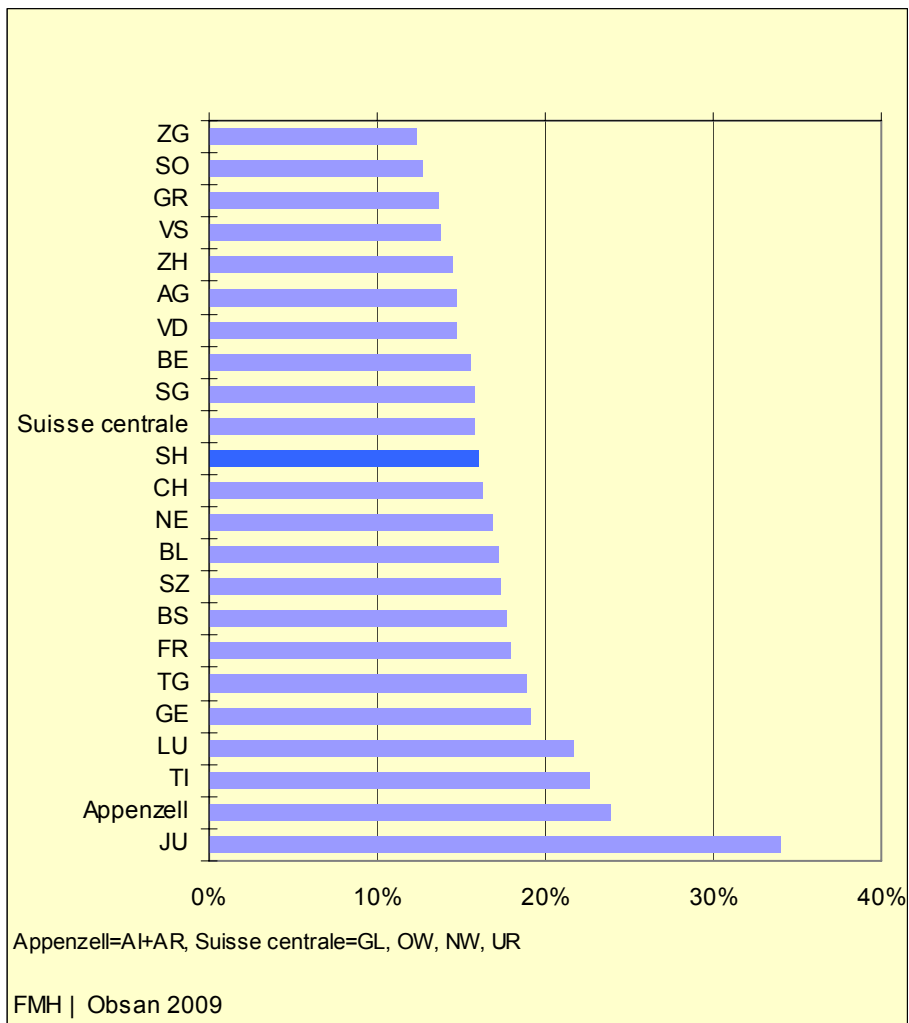
La proportion de femmes dans les cantons oscille entre 29% (JU) et 47% (ZH). La proportion de femmes des cantons romands et du Tessin, à l'exception de Genève se situe en dessous de la moyenne suisse (42%).

Figure 3: Âge de l'ensemble des médecins hospitaliers



La structure d'âge des médecins hospitaliers présentée ci-dessus se base sur la statistique FMH. Les femmes représentent 44% de l'effectif des médecins hospitaliers de la FMH en 2007, soit une proportion un peu plus élevée que dans la statistique de l'OFS (42%). Environ 54% des médecins hospitaliers sont âgés de moins de 40 ans, la proportion d'hommes et de femmes étant identique dans cette tranche d'âge (hommes 27%, femmes 27%). Environ 42% de l'effectif est âgé de 40 à 59 ans, la proportion de femmes dans cette catégorie est de 16% contre 26% pour les hommes. Enfin les médecins hospitaliers âgés de 60 ans et plus représentent 4 % (1% de femmes et 3% d'hommes).

Figure 4: Médecins hospitaliers âgés de plus de 49 ans par canton



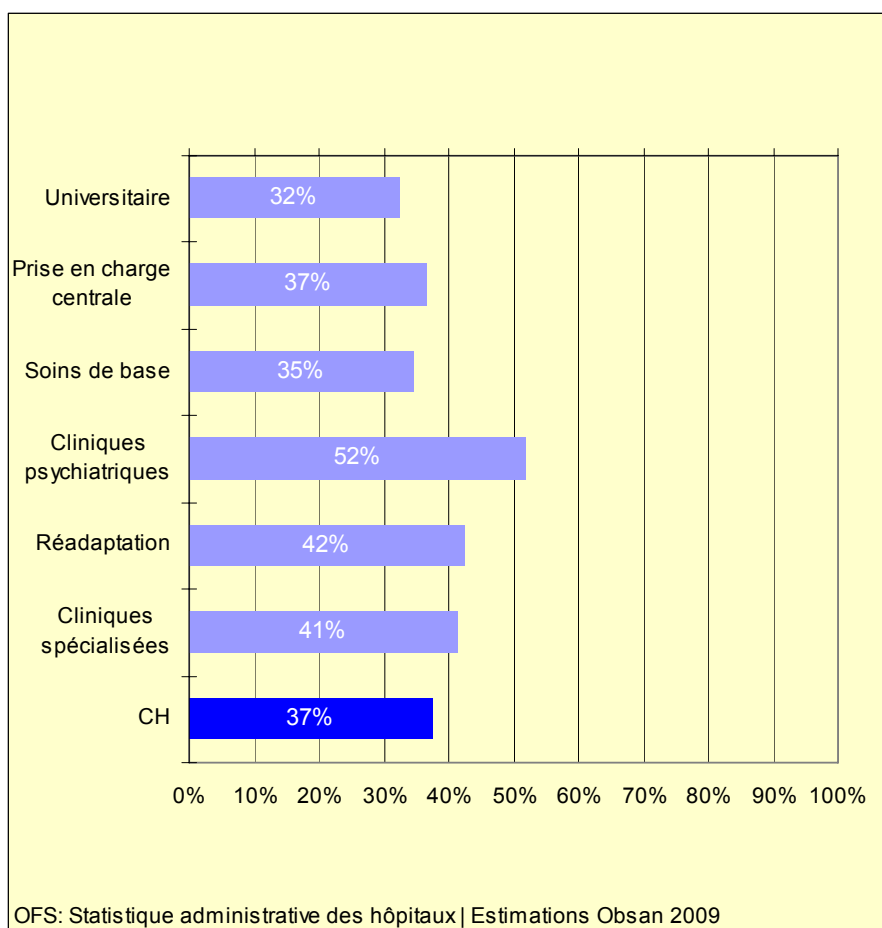
La proportion de médecins âgés de plus de 49 ans dans les cantons varie entre 12% (ZG) et 34% (JU). La plupart des cantons présentent une proportion de médecins âgés de plus de 49 ans proche de la moyenne suisse (16%).

La nationalité et le pays d'obtention du diplôme des médecins hospitaliers

Introduction

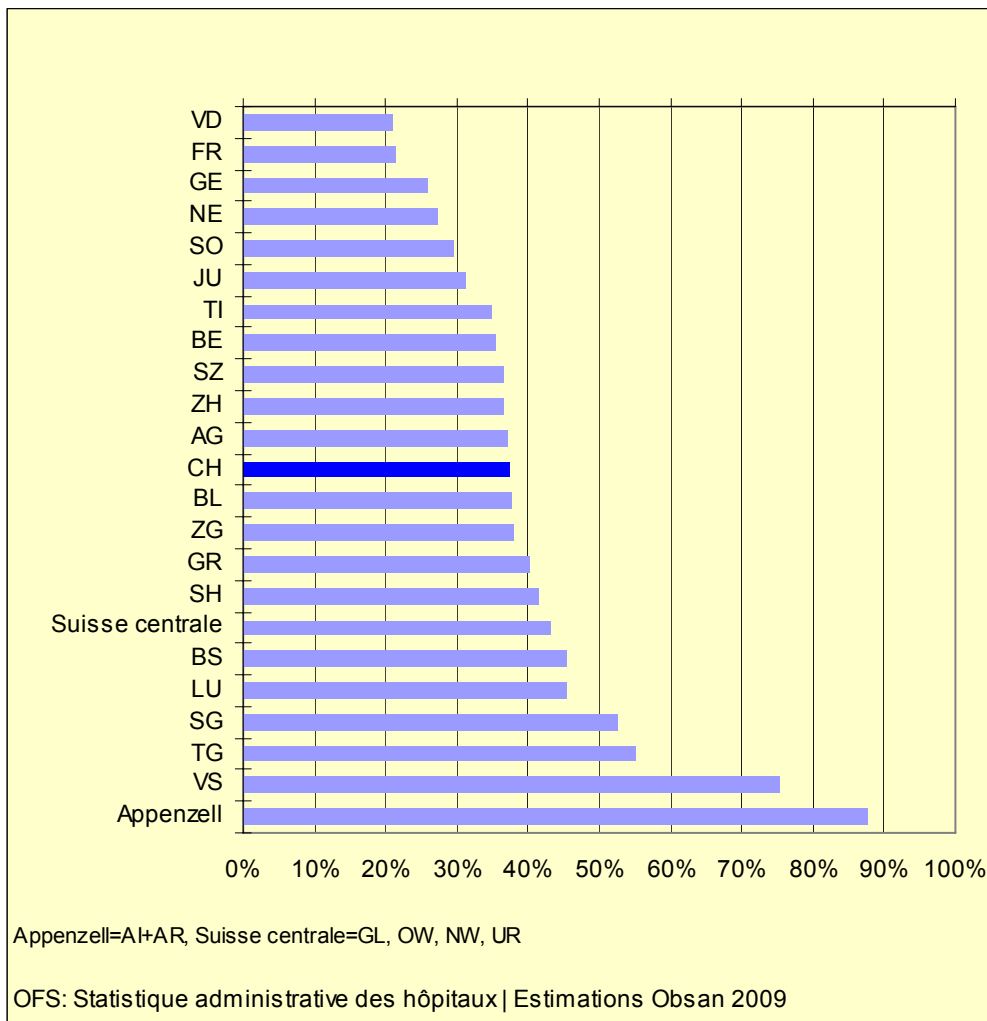
La statistique administrative des hôpitaux de l'OFS permet de distinguer les médecins de nationalité suisse des médecins de nationalité étrangère sans précision sur le pays d'origine. Les résultats concernant la nationalité sont à interpréter avec prudence. Un médecin peut très bien avoir suivi l'ensemble de sa formation en Suisse et posséder une nationalité étrangère. A titre indicatif, plus d'un cinquième des étrangers domiciliés en Suisse (22,3%) sont nés en Suisse et appartiennent donc à la deuxième, voire à la troisième génération d'étrangers (OFS, 2008). La statistique de la FMH permet d'identifier le pays d'obtention du diplôme. Ces deux variables permettent d'estimer la part de médecins étrangers et d'autre part les pays de provenance des médecins étrangers selon trois catégories (Suisse, pays limitrophes et autres). Ces dernières sont présentées selon le canton et pour l'ensemble de la Suisse. La part de médecins suisses et étrangers sont présentés selon la typologie des hôpitaux.

Figure 5: Nationalité des médecins hospitaliers selon le type d'établissement



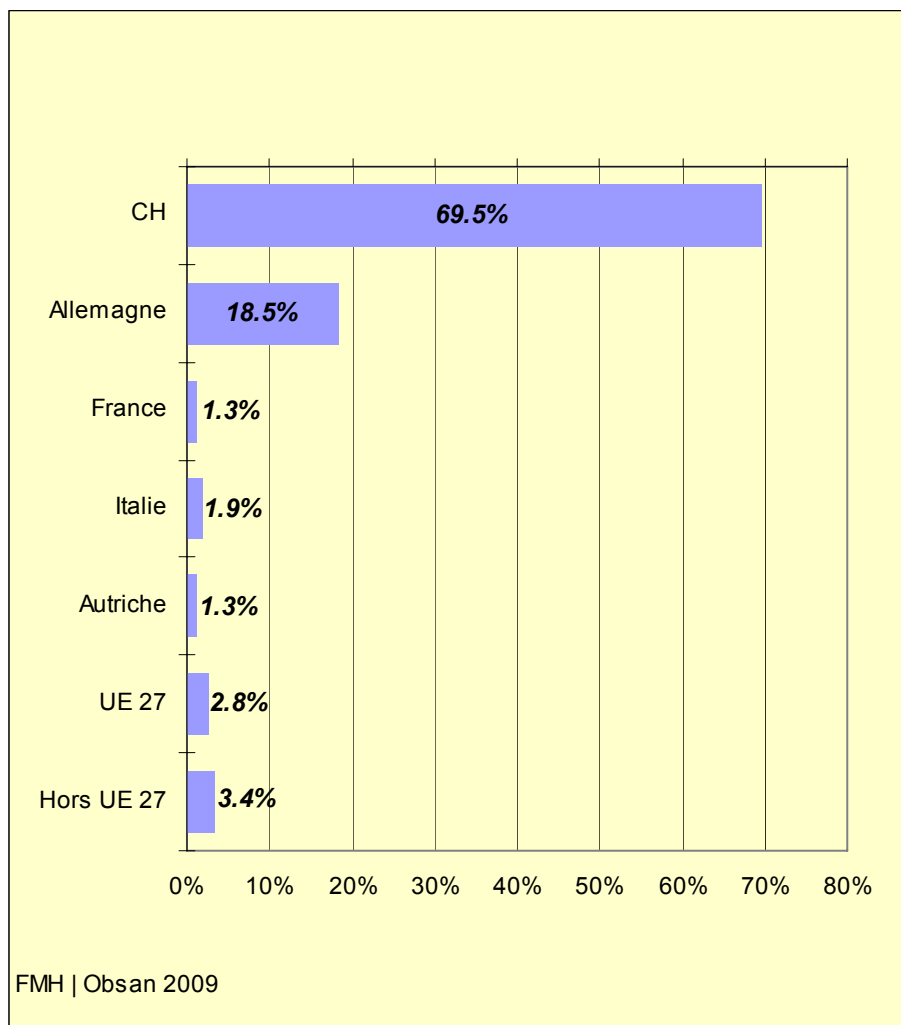
La part de médecins de nationalité étrangère en Suisse est estimée à 37% en 2007. Cette part varie selon le type d'établissement de 32% dans les hôpitaux universitaires à 52% dans les cliniques psychiatriques. La proportion de médecins de nationalité étrangère observée dans les hôpitaux universitaires est plus faible que dans les autres types d'établissement.

Figure 6: Nationalité des médecins hospitaliers selon le canton



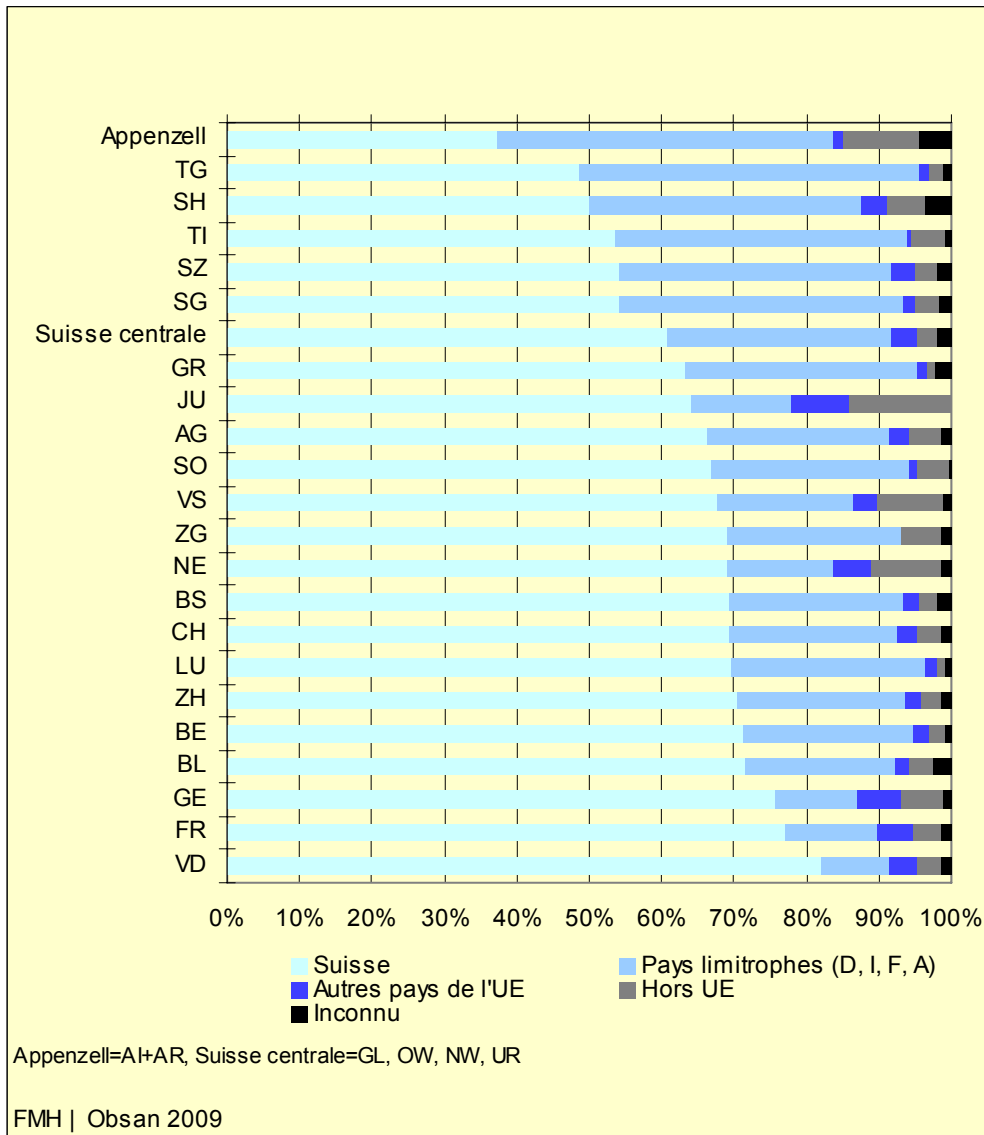
La répartition des médecins de nationalité étrangère selon les cantons est très hétérogène. La part de médecins de nationalité étrangère oscille entre 21% dans le canton de Vaud et 88% dans les demi-cantons d'Appenzell. De manière générale, les cantons romands (VD, FR, GE, NE, JU) et le Tessin, à l'exception du Valais emploient une part de médecins étrangers moins élevée que les cantons suisses alémaniques.

Figure 7: Médecins hospitaliers selon le pays d'obtention du diplôme



Dans la statistique FMH, il est possible d'estimer l'origine des médecins hospitaliers à l'aide du pays d'obtention du diplôme de médecine. Environ 70% des médecins actifs en milieu hospitaliers possèdent un diplôme de médecine suisse. Les médecins hospitaliers avec un diplôme étranger ont obtenu leur diplôme majoritairement dans un pays limitrophe à la Suisse (Allemagne : 19%, Italie : 2%, France et Autriche : 1%). Enfin 3% des diplômes proviennent des autres pays de l'UE et 3% des diplômes ont été délivrés par un pays hors de l'UE. Remarque : pour la variable pays d'origine d'obtention du diplôme de médecine, environ 2% de valeurs sont manquantes.

Figure 8: Médecins hospitaliers selon le pays d'obtention du diplôme par canton



Les médecins hospitaliers détiennent majoritairement dans tous les cantons un diplôme de médecine délivré en Suisse, à l'exception des demi-cantons d'Appenzell (37%) et de Thurgovie (49%). La proportion de diplômes suisses oscille entre 37% dans le canton d'Appenzell et 82% dans le canton de Vaud. Les diplômes étrangers dans les cantons suisses alémaniques sont principalement délivrés dans des pays limitrophes (D, I, F, A). Dans les cantons de Jura, Neuchâtel et Genève, la part de médecins hospitaliers diplômés hors des pays limitrophes est plus élevée que dans les autres cantons. De manière générale, les cantons romands (VD, FR, GE, NE) à l'exception du Valais et du Jura emploient une part de médecins étrangers moins élevée que les cantons suisses alémaniques.

Le titre FMH et les spécialités des médecins hospitaliers

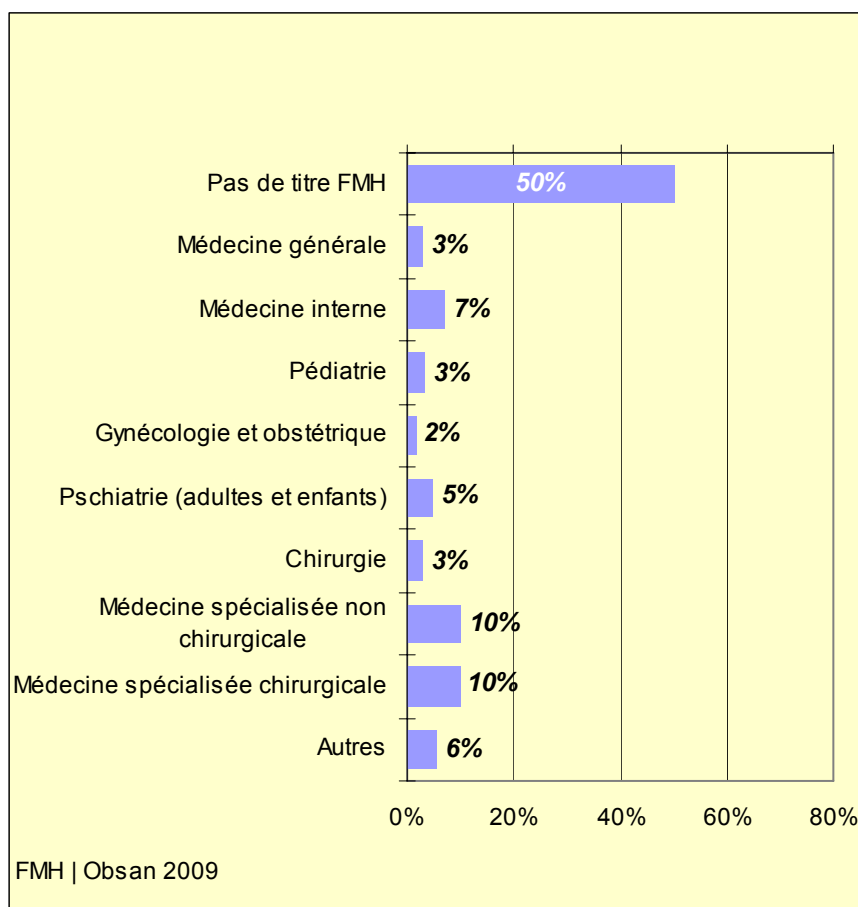
Introduction

Les résultats traitant des titres FMH ont pour but de mettre en évidence trois aspects de la profession : la distribution des spécialités, la structure d'âge et de sexe, ainsi que la spécialisation. Ces trois aspects sont présentés pour l'ensemble de la Suisse. Les spécialités seront présentées selon deux points de vue soit en fonction du premier titre FMH obtenu, soit en fonction du dernier titre FMH obtenu.

Les résultats sont calculés en fonction des personnes et sont par conséquent différents de la statistique de la FMH dans laquelle un médecin porteur de plusieurs titres peut figurer dans plusieurs rubriques.

Les spécialités ont été classées dans 10 catégories dont une contient les médecins sans titres FMH. Pour chacune des 10 catégories la structure par âge et sexe est présentée sous la forme d'une pyramide des âges.

Figure 9: Médecins hospitaliers selon le dernier titre FMH obtenu



Sur l'ensemble des médecins hospitaliers, la moitié ne possède pas de titre fédéral de spécialiste. La distribution des titres de spécialisation des médecins hospitaliers sont présentés selon le dernier titre FMH obtenu. Les spécialistes de premiers recours (Médecins générale, médecine interne, pédiatrie) représentent 14% de l'effectif des médecins hospitaliers. La médecine spécialisée (chirurgie, médecine spécialisée avec et sans activité chirurgicale) 23% et la psychiatrie 5 %. Les autres titres de spécialistes représentent 8% de l'effectif.

Tableau 3: Médecins hospitaliers selon le premier titre FMH obtenu et moyenne du nombre de titre obtenu, 2007

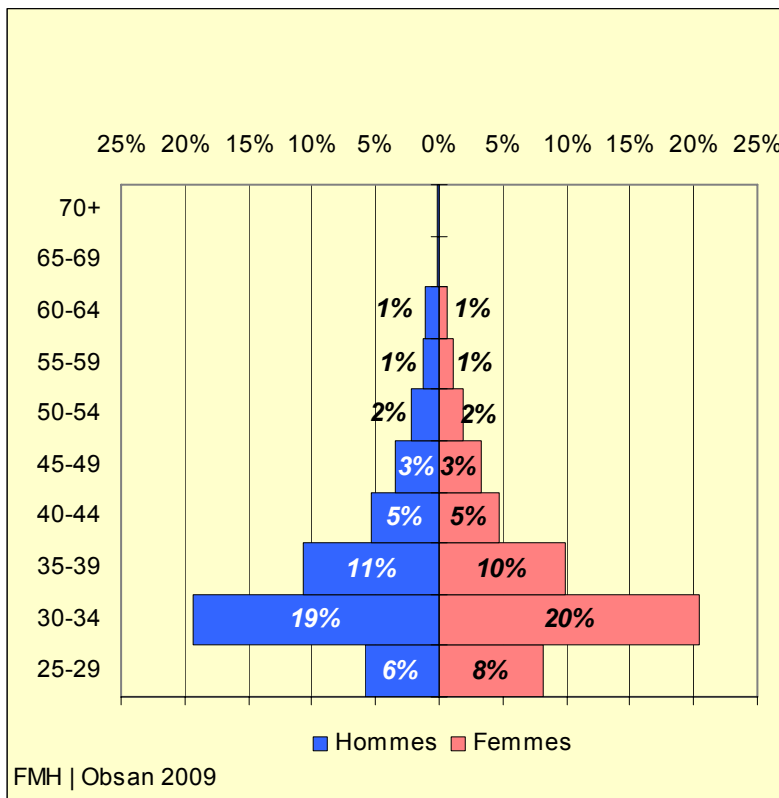
	Un titre FMH	Deux titres FMH	Trois titres FMH	Moyenne
Médecine générale	425	63	3	1.14
Médecine interne	954	684	41	1.46
Pédiatrie	434	39	0	1.08
Gynécologie et obstétrique	261	0	0	1.00
Psychiatrie (adultes et enfants)	626	20	0	1.03
Chirurgie	411	51	4	1.13
Médecine spécialisée non chirurgicale	431	58	2	1.13
Médecine spécialisée chirurgicale	1303	208	5	1.14
Autres	664	25	0	1.04
Total	5509	1148	55	1.19

Source : FMH

La spécialisation des médecins est estimée à l'aide du nombre de titre moyen obtenu. Les 9 catégories sont déterminées en fonction du premier titre obtenu. Puis pour chaque catégorie le nombre de titres et la moyenne des titres obtenus sont présentés. Parmi 6712 médecins hospitaliers ayant obtenu un titre fédéral (46%), 82% ont obtenu un seul titre, 17% en possèdent deux et environ 1% en détiennent trois.

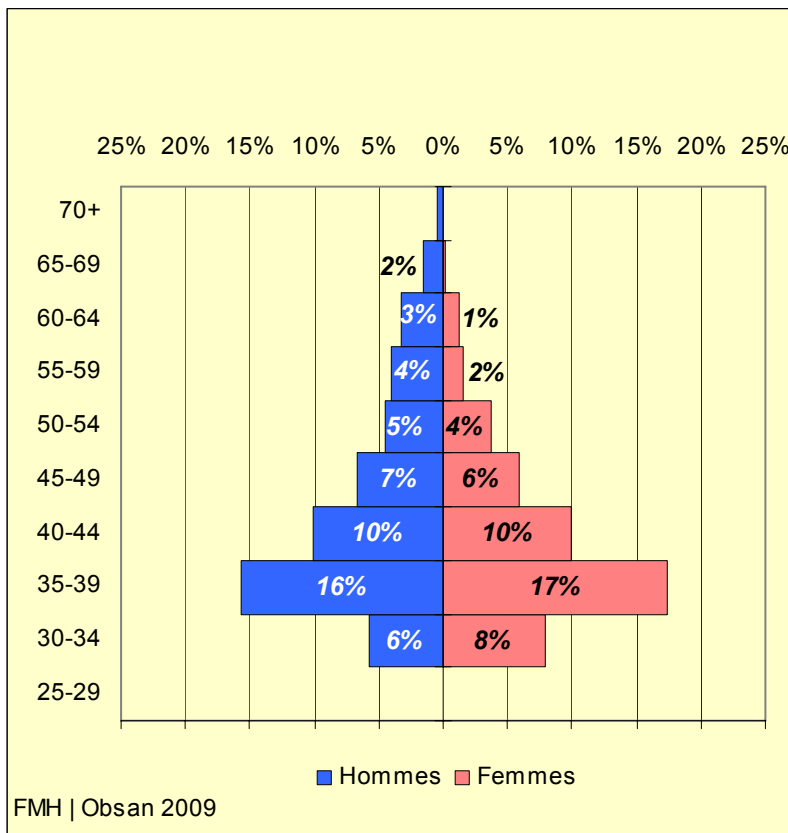
La spécialisation (mesurée à l'aide du nombre moyen de titre par médecin) des médecins ayant obtenu un premier titre FMH en médecin interne est plus élevée qu'en moyenne suisse.

Figure 10: Structure d'âge des médecins hospitaliers sans titre FMH



Selon la statistique FMH on comptait 6752 médecins sans titre FMH, soit 447 de moins qu'en 2006. La structure d'âge des médecins sans titre FMH est jeune avec un effectif de 54% âgés de moins de 35 ans. La statistique FMH ne renseigne pas sur le type de services de l'hôpital dans lesquels ces médecins sont actifs. Il s'agit principalement de postes de formation.

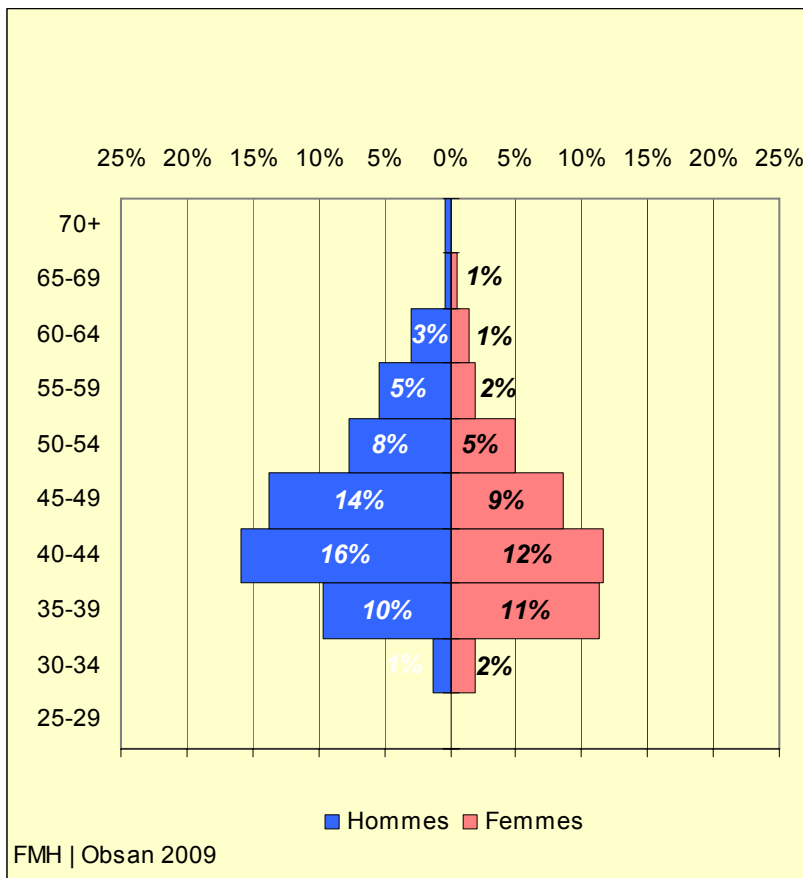
Figure 11: Structure d'âge des médecins hospitaliers, médecine de premier recours



La médecine de premier recours se définit ici avec les spécialités FMH suivantes : médecine générale, médecine interne et pédiatrie.

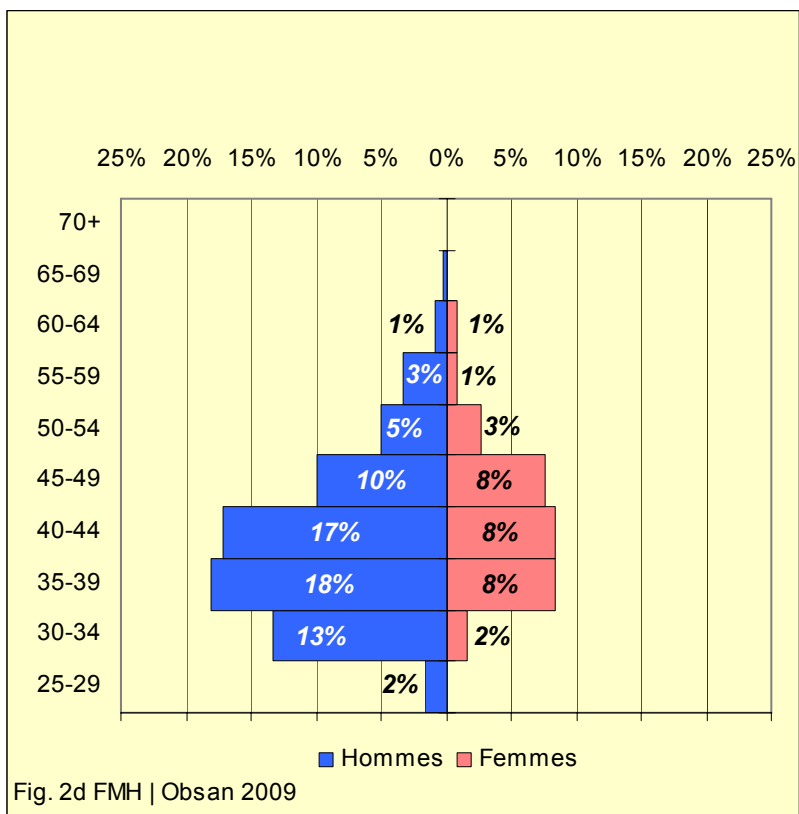
En 2007, on compte 1836 médecins hospitaliers de premier recours selon la statistique FMH, soit 325 médecins de moins qu'en 2006. Les femmes représentent 48% de cet effectif. Environ 47% des médecins hospitaliers de premier recours sont âgés de moins de 40 ans (femmes 25% et hommes 22%) et 47% de l'effectif est âgé de 40 à 59 ans, la proportion de femmes dans cette catégorie est de 21% contre 25% pour les hommes. Enfin les médecins hospitaliers de premier recours âgés de 60 ans et plus représentent 7 % (femmes 2% et hommes 5%).

Figure 12: Structure d'âge des médecins hospitaliers, psychiatrie



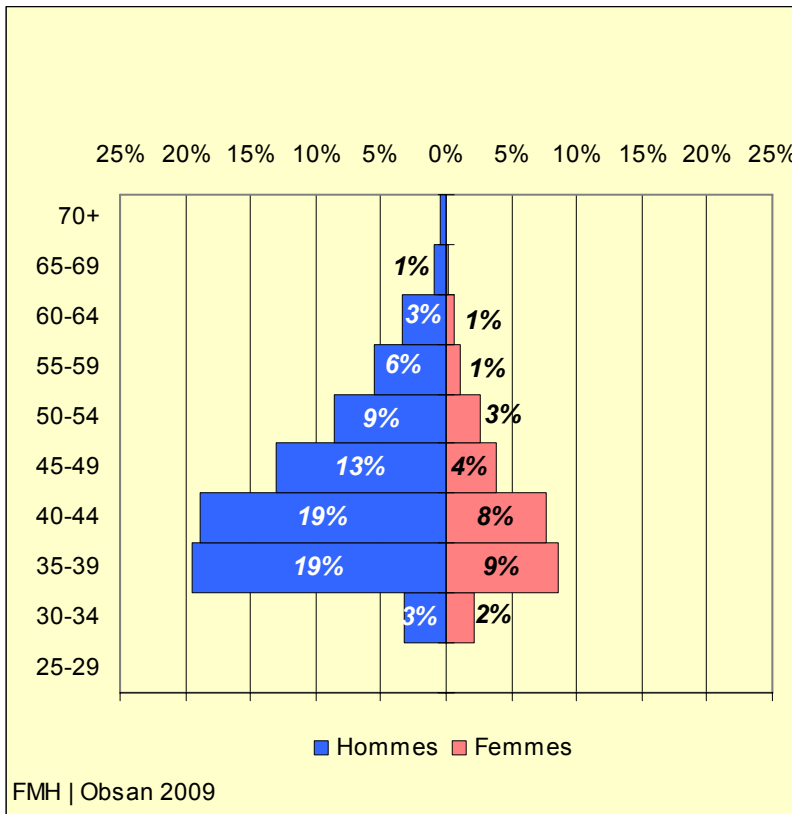
En 2007, on compte 682 médecins hospitaliers dans le domaine de la psychiatrie adulte et enfant selon la statistique FMH, soit 14 de plus qu'en 2006. Les femmes représentent 43% de cet effectif. Environ 24% des médecins hospitaliers en psychiatrie sont âgés de moins de 40 ans (femmes 13% et hommes 11%) et 70% de l'effectif est âgé de 40 à 59 ans, la proportion de femmes dans cette catégorie est de 27% contre 43% pour les hommes. Enfin les médecins hospitaliers de psychiatrie âgés de 60 ans et plus représentent 6 % (femmes 2% et hommes 4%).

Figure 13: Structure d'âge des médecins hospitaliers, médecine spécialisée non chirurgicale



En 2007, on compte 1360 médecins hospitaliers en médecine spécialisée non chirurgicale selon la statistique FMH, soit 66 médecins de plus qu'en 2006. Les femmes représentent 30% de cet effectif. Environ 25% des médecins hospitaliers en médecine spécialisée non chirurgicale sont âgés de moins de 40 ans (femmes 10% et hommes 15%) et 70% de l'effectif est âgé de 40 à 59 ans, la proportion de femmes dans cette catégorie est de 20% contre 50% pour les hommes. Enfin les médecins hospitaliers en médecine spécialisée non chirurgicale âgés de 60 ans et plus représentent 5% (femmes 1% et hommes 4%).

Figure 14: Structure d'âge des médecins hospitaliers, médecine spécialisée chirurgicale



En 2007, on compte 1769 médecins hospitaliers en médecine spécialisée chirurgicale selon la statistique FMH, soit 194 médecins de plus qu'en 2006. Les femmes représentent 26% de cet effectif. Environ 33% des médecins hospitaliers en médecine spécialisée chirurgicale sont âgés de moins de 40 ans (femmes 11% et hommes 23%) et 61% de l'effectif est âgé de 40 à 59 ans, la proportion de femmes dans cette catégorie est de 15% contre 46% pour les hommes. Enfin les médecins hospitaliers en médecine spécialisée chirurgicale âgés de 60 ans et plus représentent 6% (femmes 1% et hommes 5%).

Méthodologie

La partie de méthodologie concerne les trois indicateurs ci-dessus.

Typologie des titres de spécialiste

Par mesure de simplification, les titres de spécialistes sont regroupés comme suit :

« Médecine spécialisée non chirurgicale » : allergologie, angiologie, cardiologie, rhumatologie, endocrinologie-diabétologie, pneumologie, hématologie, gastro-entérologie, néphrologie, neurologie, médecine physique et réhabilitation, oncologie, infectiologie.

« Autres spécialisations » : médecine tropicale, dermatologie-vénérologie, médecine intensive.

« Médecine spécialisée chirurgicale » : Chirurgie, chirurgie pédiatrique, orthopédie, ophtalmologie, ORL, neurochirurgie, chirurgie cardiaque, urologie, chirurgie maxillo-faciale, chirurgie esthétique, anesthésiologie.

« Psychiatrie » : Psychiatrie et psychothérapie, pédopsychiatrie.

« Autre » : Médecine du travail, pharmacologie et toxicologie clinique, génétique médicale, médecine nucléaire, pathologie, médecine pharmaceutique, médecine sociale et préventive, radiologie, radio-oncologie, médecine légale.

Sources de données

Statistique administrative des hôpitaux

La statistique des hôpitaux est une statistique administrative, cherchant à décrire l'infrastructure et les activités des hôpitaux suisses selon le type d'établissement, les prestations offertes, l'effectif du personnel, les comptes d'exploitation. Les lits destinés à accueillir des patients pour des soins intramuros, ainsi que les cas et les journées d'hospitalisation y sont également comptabilisés.

Le personnel est relevé sous forme d'enregistrements individuels, au 31 décembre. Chaque enregistrement est caractérisé par un certain nombre de variables indépendantes et univoques. Ces variables sont le niveau de formation, le taux d'activité, la durée de l'engagement, le centre d'activité, l'imputation comptable du salaire, la source de financement, le sexe et la nationalité.

Cette statistique permet théoriquement d'analyser de manière précise les effectifs de médecins travaillant en milieu hospitalier. Malheureusement, certaines variables du questionnaire sont facultatives et sont complétées de façon lacunaire, ne permettant pas une exploitation exhaustive des informations¹. Il en est ainsi de la variable facultative « code de la profession » qui permet de classer les médecins selon trois codes de profession: « médecin avec titre fédéral de spécialiste », « médecin sans titre fédéral de spécialiste », « médecins sans précision ».

Dans les analyses qui suivent, les valeurs manquantes sont complétées par une méthode d'estimation se basant sur les données des établissements ayant fourni des informations complètes. Une analyse approfondie des données permet de conclure que les questionnaires issus des établissements qui choisissent de livrer toutes les informations facultatives comportent peu ou pas de valeurs manquantes. Ils peuvent ainsi être utilisés comme référence pour estimer les valeurs manquantes dans les établissements qui ne livrent pas l'information facultative.

¹ Cette statistique est actuellement en révision et sera rendue plus exhaustive à partir de 2009.

Statistique des médecins FMH

La banque de données de la fédération des médecins suisses (FMH) contient l'information de 85-95% des médecins hospitaliers exerçant en Suisse. Pour les médecins ayant une pratique privée, son degré de couverture s'élève à 95-99% de l'effectif total. Les médecins ne s'annonçant pas auprès de la FMH ne figurent pas dans cette statistique. Dans ce groupe figurent principalement des médecins hospitaliers et parmi ceux-ci les médecins d'origine étrangère. Cette statistique comptabilise des personnes, indifféremment de leur taux d'activité.

Le registre contient les données individuelles des médecins exerçant en Suisse, titulaires d'un titre post-grade fédéral, d'un titre de formation post-grade étranger reconnu ou sans titre de spécialisation. S'ils ne se sont pas annoncés auprès de la FMH, les médecins ayant cessé toute activité, pour cause de retraite ou de départ à l'étranger continuent de figurer dans le registre. Ceci peut entraîner une surestimation des effectifs, mais celle-ci reste probablement minime.

Cette statistique fait la distinction entre les médecins exerçant en pratique privée ou sans pratique privée. La première catégorie comprend tous les médecins ayant un cabinet privé, y compris les médecins employés par un hôpital mais exerçant en plus une activité en cabinet. Les données du présent monitoring concernent les médecins sans pratique privée, donc les médecins hospitaliers n'ayant aucune activité privée. Il s'agit donc d'une sous-estimation puisque les médecins ayant une activité mixte en sont exclus.

Méthode d'estimation utilisée pour corriger les valeurs manquantes

L'approche proposée attribue aux établissements ayant fourni des informations incomplètes, la même distribution de médecins que celle provenant des établissements dont les données fournies étaient complètes. L'attribution se fait selon le type d'établissement (K111 à K235) et le statut juridico-économique (privé, public) et la région linguistique (suisse latine, suisse alémanique).

Pour chaque catégorie d'établissement, le volume de médecins est alors calculé par rapport à une information de référence disponible pour tous les établissements. Cette valeur de référence est le nombre d'employés rémunérés par le compte de salaire 30 intitulé « salaires des médecins et autres universitaires ». Les médecins salariés sont rémunérés par le compte de salaire n° 30 (selon les normes comptables de H+). Cette variable doit être obligatoirement remplie. Les salariés enregistrés dans ce compte ne sont pas que des médecins puisque les personnes avec une formation universitaire travaillant dans le domaine médical sont également incluses dans ce compte (exemple : chimistes, psychologues, sociologues, etc.). Ce biais est corrigé en déterminant la proportion de médecins rémunérés par le compte 30 parmi les établissements qui ont indiqué un code de profession. Aucune estimation n'est faite pour les établissements qui n'emploient pas de médecins salariés et ne notifient pas de personnel rémunéré par le compte de salaire 30.

La méthode est décomposée en trois étapes :

- (a) Sélection des établissements qui ont du personnel rémunéré par le compte de salaire 30.
- (b) Calcul de la proportion de médecins parmi les employés rémunérés par le compte de salaire 30, par catégorie d'établissement, selon le statut juridico-économique (privé, public) et selon la région linguistique (suisse latine, suisse alémanique).
- (c) Imputation de la proportion calculée ci-dessus aux employés rémunérés par le compte de salaire 30 des établissements dont on ne connaît pas le nombre de médecins.

Cette approche permet de compléter les données manquantes concernant l'effectif de médecins de la statistique administrative des hôpitaux.

Littérature

OFS (2008) La population étrangère en Suisse, Edition 2008, Neuchâtel

Données des graphiques

Les données présentées dans les graphiques sont disponibles dans un fichier Excel séparé.

Lien : <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index.Document.120602.xls>